

Déclaration de l'Union des Méprisés de l'Industrie Automobile



Alors que les scandales automobiles s'enchainent ces dernières années ; Dieselgate, Motorgate (Renault-Dacia-Nissan) 1.2 TCe, problèmes dispositif AdBlue, moteurs 1.2 Puretech et 1.5 BlueHDI (Stellantis et Ford), airbags Takata, Ford EcoBlue 2.0...

Avec à chaque fois des défauts d'origine constructeur connus de tous mais assumés par personne.

L'actualité récente vient une nouvelle fois d'endeuiller les victimes (accident de Reims / airbag Takata en cause le 11 juin dernier), rappelant ainsi que l'inertie des autorités ne reste pas sans conséquences.

Les constructeurs ont jusque-là bénéficié d'un rapport de force totalement déséquilibré du point de vue des consommateurs, et d'une indulgence inquiétante des autorités de surveillance (SSMVM, DGEC, DGCCRF, UTAC), qui détournent consciencieusement le regard face à tous ces scandales.

Si la loi du 30 avril 2025 (pour rappel, la directive Européenne adoptée le 25 novembre 2020, aurait dû être transposée avant le 25 décembre 2022) va permettre à l'avenir des améliorations sensibles concernant les actions de groupes en France, à l'heure actuelle il faut malheureusement toujours attendre des drames humains pour parvenir à faire réagir –trop tard- ceux qui sont pourtant censés nous protéger !

Ainsi, à la veille des vacances d'été et de tous les grands déplacements que cela va engendrer, avec les risques exponentiels d'accidents que cela implique, les associations de victimes s'unissent afin de dénoncer des années d'inertie coupable des autorités face à ces catastrophes industrielles.

Portant la voix des millions de victimes de :

- Moteurs Stellantis 1.2 Puretech Citroën-DS-Peugeot et Opel
- Motorgate 1.2 TCe Renault-Dacia-Nissan (et Mercedes)
- Chaines moteur 1.5 BlueHDI Stellantis Citroën-DS-Peugeot, Opel, Fiat et Ford (et Toyota)
- Cristallisation réservoirs AdBlue Citroën-DS-Peugeot et Ford
- Rappel Airbags Takata (30 marques, environ 200 modèles)
- Courroies Ford Ecoblue 2.0

L'Union des Méprisés de l'Industrie Automobile (UMIA) s'indigne ce jour de voir que les victimes continuent à être méprisées par les autorités malgré les innombrables alertes et signaux reçus.

Les réponses apportées sont systématiquement trop tardives et ne répondent qu'aux intérêts financiers des industriels qui jouissent jusque-là d'une impunité totale.

Assurer la sécurité des biens et des personnes est pourtant de la responsabilité directe de l'état, aussi les associations de victimes se voient elles contraintes de leur rappeler leur devoir !

Aussi, par la présente lettre ouverte l'UMIA réclame sans délai l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire sur les scandales automobiles découlant de ces défauts d'origine constructeur.

Les représentants de l'Union des Méprisés de l'Industrie Automobile.



Maryse-Hélène Malroux
Présidente
Collectif scandale airbags Takata



Olivier Blanchet
Président
Victimes du Motorgate



Sébastien Czerniak
Président
Victimes du Puretech



Smaël Sebille
Président
Victimes chaîne 1.5 BlueHDI